

PROCHAINE SESSION : août 2022 à juin 2024

2 ans

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

Certificat d'aptitude professionnelle agricole Métiers de l'agriculture **CAPa VIGNE ET VIN**

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Réaliser les travaux dans la vigne dans un esprit de durabilité
- Entretien et utiliser des engins et du matériel agricole
- Communiquer en situation professionnelle
- Réaliser les travaux en cave

>>> EVALUATION/VALIDATION

Formation diplômante de niveau 3 relevant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA).

Validation : 7 blocs de compétences (UC) sont validés;

Vivarais Formation est habilité à conduire et valider le diplôme en modalité par UC (Unités Capitalisables) : toutes les épreuves se dérouleront en interne tout au long de la formation. Chaque UC acquise le sera à durée indéterminée

>>> DÉBOUCHÉS

VITICULTEUR
OUVRIER VITICOLE

>>> POURSUITE D'ÉTUDES

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (CS)
BP REA VIGNE ET VIN
DIPLÔME INSTALLATION OU SALARIAT AGRICOLE

DANS LE MÊME DOMAINE

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

BTSA ACSE EN 1 OU 2 ANS*

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL VINS, BIÈRES ET SPRITUEUX EN 1 OU 2 ANS*

BTSA VITICULTURE ŒNOLOGIE EN 1 OU 2 ANS*

FORMATIONS COURTES AGRICOLES ET VITICOLES/CERTIPHYTO

*2 ans si titulaire du bac, 1 an si titulaire d'un bac + 2



VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | TOURNON-SUR-RHÔNE (07)

www.vivarais-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référente pédagogique :

Sonia DURAND >>> sonia.durand@cneap.fr

Recrutement :

Christine CHABANAS >>> christine.chabanas@cneap.fr

Référente administrative :

Sandrine MONTAGNE >>> sandrine.montagne@cneap.fr



vivarais@cneap.fr



REUNIONS D'INFO : 11MAI /PORTES OUVERTES : 6 AVRIL – 24 JUIN – 14 SEPTEMBRE

3 BLOCS DE CAPACITES TRONC COMMUN

| | |
|--|---|
| <p>AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX</p> <p>CG1</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner une information • Traiter une information • Exprimer son opinion de manière construite • Construire et lire des données • Utiliser des données pour résoudre un problème |
| <p>METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS CONTRIBUANT À SA CONSTRUCTION PERSONNELLE</p> <p>CG2</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une création en utilisant les techniques correspondantes • S'exprimer à l'oral sur sa création • Identifier les facteurs de risques ou favorables à la préservation de sa santé. • Mettre en œuvre des techniques ou des pratiques préventives pour entretenir sa santé |
| <p>INTERAGIR AVEC SON ENVIRONNEMENT SOCIAL</p> <p>CG3</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Adapter son langage et son comportement aux situations de communication • Connaître son milieu professionnel • Utiliser les normes et règles de son entreprise ou centre de formation. |

4 BLOCS DE CAPACITES PROFESSIONNELLES

| | |
|--|--|
| <p>RÉALISER DES TRAVAUX SUR LES VÉGÉTAUX</p> <p>CP4</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Observer l'état de santé du végétal • Réaliser une taille de bonne qualité • Réaliser des plantations |
| <p>RÉALISER DES TRAVAUX DE SUIVI DES CULTURES DE L'IMPLANTATION À LA RÉCOLTE ET AU CONDITIONNEMENT</p> <p>CP5</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux en vert • Appliquer les traitements phytosanitaires • Utiliser des méthodes alternatives • Réaliser les travaux lors des vendanges |
| <p>EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS, INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS</p> <p>CP6</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux de maintenances sur les équipements. • Effectuer des travaux simples d'aménagements et réparation |
| <p>MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX DE CAVE</p> <p>CP7</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réceptionner et trier la vendange • Réaliser les travaux de cave • Réaliser l'embouteillage • Conditionner les commandes |

Au programme : ➔ matières générales (expression français, Prévention Santé Environnement, informatique, mathématiques) & ➔ matières professionnelles (agronomie, physiologie végétale, viticulture, chimie œnologie, agroéquipements).

>>> CONDITIONS D'ADMISSION

• **Prérequis minimaux**: être âgé de 16 à 30 ans révolus (15 ans avec dérogation : avoir terminé le premier cycle d'enseignement secondaire) et avoir un niveau de 3ème (3ème générale, 3ème SEGPA, 3ème prépa pro ou 3ème de l'enseignement agricole) pour intégrer un **parcours en apprentissage** ; sans **condition d'âge** avec les mêmes prérequis scolaires pour intégrer un **parcours en FPC** (Formation Continue).

• **Démarche**

⇒ **Assister à une réunion d'information collective**, passer un entretien individuel, étude du dossier et possibles tests de positionnement

⇒ **Avoir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** : exploitation viticole, négoce, cave coopérative et/ou un stage en entreprise (statut de stagiaire de la FPC)

• **Motivation**

• **Mobilité géographique**

>>> HEBERGEMENT POSSIBLE :

Au LRP La Péliissière en demi-pension : 1 nuitée (étude du soir, repas du soir, nuit, petit déjeuner et animations/activités conduites en soirées).

Reste à charge après la prise en compte des aides par nuit et par repas

⇒ 95 € par semaine (4 nuitées) soit **1140 € annuel** (sur 12 semaines)

⇒ Repas du midi 3€ soit **180 €** (sur 12 semaines)

>>> MODALITÉS DE FORMATION

• **Effectif minimum : 12 apprenants**

• **Individualisation de la formation** il est possible d'obtenir une réduction de la durée en fonction des acquis déjà validés par le candidat (VAA: Valeur des acquis académiques)

• **Apprentissage (statut de salarié)**

⇒ 1 semaine en centre/3 semaines en entreprise

⇒ La **formation est prise en charge par l'OPCO** et rémunérée par l'employeur

• **Pour les stagiaires de la FPC**

⇒ Le coût horaire est de **13,50€** pour un parcours complet.

Individualisation possible par bloc de compétence (sur devis)

⇒ **Financement :**

- Pôle Emploi

- **Compte personnel de formation (CPF)**

- **OPCO** (Projet de transition professionnelle)

• **Pédagogie interactive ou distanciel possible,**

• Formation sous la responsabilité d'un formateur de niveau 6 : Vivarais Formation et son équipe sont habilités par la DRAAF à conduire cette formation selon la modalité Unités capitalisables.

• **Charges périphériques : 85 € /an** (suivant le statut)

• **Accompagnement dans la recherche d'entreprises**